**EP1 (partie orale)**

Cette deuxième partie d’évaluation doit permettre au candidat de valoriser son expérience au regard des deux compétences visées. Elle prend la forme d’un court entretien.

Le candidat se présente muni de **supports professionnels collectés au cours de sa formation** et sélectionnés avec l’aide des enseignants et/ou du tuteur d’entreprise.

Exemples de supports collectés : fiche technique, fiche de stock, bon de commande et de réception, support de vente, support numérique relatif à une entreprise ou un produit, étiquette de produits marqueurs, protocoles, document technique d’un fournisseur, etc…

*L’entretien se déroule de la manière suivante :*

**1er phase** (ne pas interrompre l’exposé du candidat d’une durée conseillée de 5 min).

Le candidat rend compte de son activité et/ou de son expérience. Les supports sont des « déclencheurs de parole »

**2ième phase** (d’une durée conseillée de 10 min).

Il répond aux questions posées par la commission d’évaluation en lien avec la définition de l’épreuve relative au pôle 1.

Pour cette situation, la commission d’évaluation est composée de deux personnes (maximum) :

-un enseignant de cuisine ayant le candidat en formation,

-un enseignant d’économie et gestion ou un enseignant de sciences appliquées ayant le candidat en formation ou un professionnel.

La situation a lieu au cours de la dernière année de formation. Elle est organisée dans le cadre des enseignements, au fur et à mesure que les candidats atteignent le niveau de compétence attendu. L’évaluation peut avoir lieu en entreprise, durant une période de formation.